

Phitrust Active Investors France

Code ISIN : part C > FR0010027094 / part D > FR0010027102

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Cet OPCVM est géré par Phitrust

PHITRUST

Active Investors France

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :

L'objectif est de surperformer l'indice CAC40 (dividendes réinvestis), quelle que soit son évolution, par l'application d'une méthodologie quantitative de traitement de l'information extra-financière obtenue dans le cadre de son activité d'engagement actionnarial.

Indicateur de référence :

CAC40 (dividendes réinvestis)

Classification AMF :

Actions des pays de l'Union Européenne

Durée de placement recommandée :

La part C capitalise ses revenus.

La part D distribue ses revenus.

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Modalités de souscription/rachat :

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat et la souscription de leurs parts sur demande auprès de RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE. Les demandes sont centralisées tous les jours (J) avant 11 heures chez RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) (valeur liquidative quotidienne calculée à (J+ 1)).

Politique d'investissement :

La SICAV est essentiellement exposée en actions entrant dans la composition de l'indice CAC40. Le portefeuille de la SICAV est exclusivement composé d'actions de sociétés européennes cotées à Paris.

La SICAV a pour objet la réplique de l'indice par l'achat de titres dans des proportions semblables et avec un suivi constant des modifications de la composition de l'indice de référence.

Le portefeuille est composé d'au moins 90% d'actions de la zone Euro et est donc éligible au PEA.

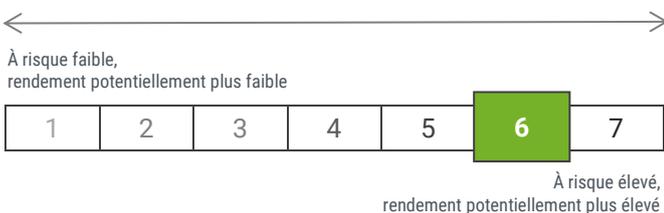
La SICAV peut être investie pour le solde (0 à 10%) en titres de créances et instruments du marché monétaire pour gérer la trésorerie de l'OPCVM.

La société de gestion applique donc sa méthodologie de gestion quantitative de traitement de l'information extra-financière en respectant un écart de suivi (*tracking-error*) égal au maximum à 4% ou 20% de la volatilité de l'indice CAC40.

Le traitement de cette information se fait en trois étapes : la prise en compte des principaux événements liés à la gouvernance et la responsabilité environnementale et sociale des sociétés de l'indice CAC40, la quantification et l'analyse de l'impact de ces événements ESG-RSE, et une allocation stratégique qui conduit à la sur/sous-pondération de chaque titre de la SICAV et à la sélection d'un portefeuille optimal.

La SICAV n'intervient pas sur les marchés dérivés.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est-il classé dans la catégorie 6 ?

La SICAV se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, compte tenu de l'exposition minimale de 90% au marché des actions.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée (*)	1%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants (**)	0,98%
---------------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

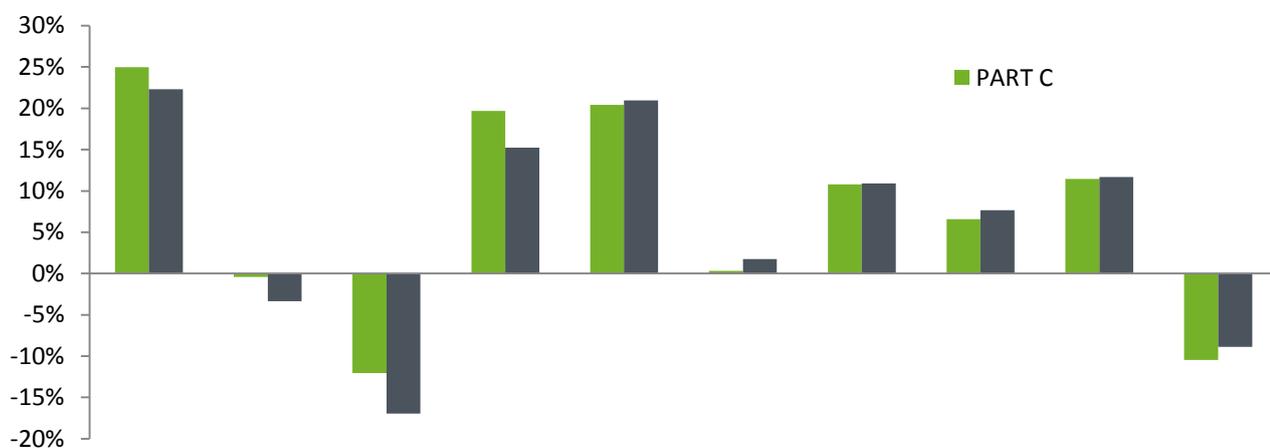
Frais d'entrée (*) : 3% maximum dont 1% acquis au Fonds de dotation Phitrust pour financer l'accompagnement et le suivi de projets philanthropiques et solidaires

Frais courant ()** : Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM – de l'exercice précédent, clos le 31 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site : www.phitrust.com

PERFORMANCES PASSÉES



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PART C	24,99%	-0,42%	-12,05%	19,68%	20,42%	0,33%	10,79%	6,59%	11,46%	-10,47%
INDICE	22,32%	-3,34%	-16,95%	15,23%	20,95%	1,73%	10,92%	7,67%	11,69%	-8,88%

Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevés ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie ne sont pas inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 15/10/2003

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

Changements significatifs au cours des 12 dernières années :

A compter du 1^{er} juillet 2013, l'indice de référence passe du CAC40 au CAC 40 dividendes réinvestis.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire :

RBC INVESTOR SERVICES BANK FRANCE SA

Information complémentaire sur l'OPCVM (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) :

Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur le site web : www.phitrust.com ou sur simple demande écrite auprès de Phitrust - 7 Rue d'Anjou - 75008 PARIS.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la s

Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site web : www.phitrust.com

Fiscalité :

La SICAV est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité de Phitrust ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le FCP peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: www.phitrust.com.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société Phitrust est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Information sur la politique de rémunération :

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet : www.phitrust.com et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2019.